



Commune Déléguée de :

DEMANDE DE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DU BRANCHEMENT

à l'occasion de vente immobilière

Cadre réservé à l'administration

N° de dossier :

Date d'enregistrement :

Le vendeur s'engage à régler le montant de la redevance de service correspondant à ce contrôle à Mauges Communauté (suivant tarif en vigueur).

S'il s'agit d'une contre-visite cocher ici :

Immeuble à contrôler :

Adresse :

Références Cadastres :

maison individuelle immeuble collectif groupement d'habitations usine, atelier
 bureaux commerce entrepôt exploitation agricole bâtiment public

Le bâtiment est-il alimenté en eau ? oui non en électricité ? oui non

Document à fournir lors de la visite : plan des installations,

Propriétaire :

Nom Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone (pour la prise de rendez-vous) :

courriel (pour envoi de l'avis en retour) :

Mandataire (notaire, agence immobilière, tiers...) :

Nom Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone:

courriel:

Personne à contacter pour le rendez -vous de contrôle : le propriétaire le mandataire

L'avis sur la conformité sera adressé par courriel : au propriétaire au mandataire

autre courriel :

La facture sera adressée : au propriétaire directement au nom du propriétaire chez le mandataire.

Date de la demande :

Signature du demandeur :

Formulaire dûment renseigné, daté et signé à envoyer à : MAUGES COMMUNAUTE Service Eau et Assainissement, rue Robert Schuman-La Loge-Beaupreau 49600 BEAUPREAU-EN MAUGES, ou par mail :contactsea@maugescommunaute.fr